

## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Réalisée en étroite collaboration avec le CIBC 64 et ses partenaires, cette rubrique se donne pour objectif de promouvoir un "esprit formation" indispensable pour évoluer dans les meilleures conditions tout au long de sa carrière professionnelle.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) sera le fil conducteur de cette rubrique par laquelle nous vous apporterons toute l'information et les conseils nécessaires pour utiliser au mieux ce dispositif et pour intégrer la démarche formation la plus efficace pour votre avenir.

## Le CIBC 64 en bref

Le Centre Interinstitutionnel de Bilans de Compétences (CIBC 64) propose une aide à l'orientation et la sécurisation des parcours professionnels des salariés. Il accompagne le changement professionnel, en s'adaptant systématiquement aux évolutions des entreprises et des métiers. Les conseillers du CIBC réalisent ainsi toutes sortes de bilans : bilans de compétences, bilans de carrière, bilans d'étape professionnelle, bilans de mobilité... Le CIBC64 développe toutes ses activités en partenariat avec de très nombreuses institutions, comme le Conseil régional, la Direction du Travail, le Conseil général, mais aussi les Communautés de Communes, les Communautés d'Agglomération, ou encore l'ensemble des organismes qui gèrent les fonds de la formation professionnelle (Fongecif, Opcas interprofessionnels, Opcas de branches, etc.). Géré par les partenaires sociaux, le CIBC64 est Point Relais Conseil en VAE : il travaille en lien très étroit avec les organismes qui délivrent les certifications (diplômes, titres, CQP) dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

- Création en 1991 - Statut associatif.
- 24 collaborateurs couvrant les Pyrénées-Atlantiques et les Landes (direction commune)
- Agréé Point relais conseil en VAE, auprès des employeurs et particuliers pour l'ensemble des certifications
- Plus de 2500 sollicitations par an, dont 750 concernant l'information et le conseil,
- 700 bilans de compétences par an
- Une activité qui s'autofinance

Adresse à Pau : 3-7, rue Emile Garet  
Téléphone : 05 59 27 39 69  
Mail : [contact@cibc64.net](mailto:contact@cibc64.net)  
Site et blog : [www.cibc64.net](http://www.cibc64.net)

Présidente : Denise BERGEZ  
Directeur : François BANIZETTE

# VAE, une ouverture exceptionnelle

« La validation des acquis de l'expérience (VAE), c'est fabuleux ! Ce dispositif, rusé et innovant, ouvre de nouveaux horizons à tous les âges et dans tous les secteurs. Il montre que le travail dans l'entreprise (ou dans une association ou encore une administration) est formateur, il valorise le savoir-faire plus que le savoir, il permet souvent de révéler de vraies compétences, un fort potentiel. Il est parfois une revanche sur la vie... » s'enflamme d'entrée Cathy Bordis, adjointe de direction au CIBC 64.

A ses débuts, dans les années 90, la validation des acquis professionnels visait surtout les actifs peu ou pas qualifiés qui souhaitaient décrocher un diplôme, notamment des femmes exerçant une activité dans les secteurs de l'aide à domicile ou de la petite enfance. « Aujourd'hui, la palette est beaucoup plus large. Par exemple, des cadres d'une quarantaine d'années, qui ont gravi les échelons et dont le diplôme initial n'est plus en adéquation avec le poste occupé et les compétences attachées. Les jeunes sont aussi très demandeurs, mais il faut compter au minimum trois ans d'expérience pour prétendre à un diplôme. Nous avons aussi des personnes qui veulent tout simplement prouver leur valeur à leur entourage, voire à elles-mêmes ».



Cathy Bordis

Le rôle du CIBC, au départ spécialisé dans les bilans de compétences, est d'abord d'aider les gens à trouver le diplôme le mieux adapté correspondant à leurs compétences (parfois multiples) mais aussi à leur avenir professionnel. Il faut dire que la forêt des diplômes est particulièrement dense.

« Nous aidons les personnes dans cette réflexion et nous les accompagnons ensuite dans tout leur parcours. La VAE est exigeante et demande un gros travail. Alors pour soutenir les candidats, nous avons mis en place un service d'appui renforcé. Chaque réussite est une très belle satisfaction ! » insiste Cathy Bordis.

La VAE offre donc la possibilité à un autodidacte de faire reconnaître, par un diplôme, les compétences acquises au cours d'une activité salariée ou bénévole. De plus en plus de professions sont concernées (une VAE infirmière est en cours d'étude) et le CIBC veut sensibiliser les gens à garder des traces de tout et dans tous les domaines (y compris l'organisation d'un festival !) pour constituer un book professionnel qui sera particulièrement utile.

Les nouvelles normes, le code des marchés publics, les impératifs de certains métiers rendent souvent les diplômes obligatoires. Et la VAE est une excellente formule qui permet de combiner la poursuite du travail dans l'entreprise et l'investissement personnel pour obtenir son diplôme. Pour le salarié, ce temps d'analyse est une bonne manière de se remettre en question ou d'identifier des points forts sous-estimés. Pour Cathy Bordis, un autre avantage de la VAE est de « permettre de faire évoluer les diplômes. Tous les 3 ans, certains sont supprimés, d'autres sont réactualisés pour tenir compte de l'évolution des métiers ». Bref, la VAE mérite d'être connue... rendez-vous au CIBC.

## Neuf mois, pour une nouvelle vie !



Jean Paul Bernard

Jean Paul Bernard a passé 27 ans dans l'armée, terminant sa carrière militaire au 5<sup>ème</sup> RHC comme chef du service informatique. Au moment de rechercher un nouveau poste dans le civil, toujours le refrain : « vous n'avez pas de diplôme ! » C'est l'ANPE qui lui conseille la VAE,

puis le CIBC qui le dirige vers l'obtention d'un BTS informatique. A 51 ans, Jean Paul découvre une nouvelle vie, diplôme en poche.

« Il ne faut pas se faire d'illusion, la VAE demande un gros investissement personnel et il est important de se donner les moyens de réussir, quitte à prendre plus de temps s'il le faut. La première étape consiste à rassembler un dossier complet justifiant des métiers et compétences exercés (diplômes et témoignages) qui permet de faire valider la candidature au

diplôme choisi. Au cours de la deuxième étape, il faut apporter la preuve de sa compétence dans tous les domaines exigés par le diplôme. C'est une longue phase de recherche et de rédaction pour laquelle un accompagnement est indispensable... Ce travail permet une remise en cause, il met en lumière certaines lacunes à combler mais aussi des compétences que l'on ne voyait plus. Grâce à l'accompagnement de la société spécialisée et du CIBC 64, j'ai pu franchir tous les obstacles - et il y en a ! - pendant neuf mois

(plus de 200 h de travail). A la fin, un jury de 14 professionnels et enseignants a reconnu mon niveau au cours d'une séance orale. Mon BTS me permet de pousser des portes que je n'aurais pas osé pousser, j'ai des missions dans de grosses entreprises régionales et actuellement, je suis dans l'attente de trois CDI. Très franchement, si j'avais su, j'aurais passé une VAE bien avant, car j'ai vérifié que c'est à la fois un énorme facteur de promotion sociale et une ouverture efficace vers l'emploi ».

## Le Fongecif Aquitaine, partenaire

« Le Fongecif Aquitaine est une association paritaire mandatée par des partenaires sociaux pour contribuer à la formation, au développement des compétences individuelles et à la promotion sociale des salariés ; cela, en prenant en compte les besoins du marché du travail. Ainsi, le dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience s'inscrit complètement dans son champ d'action », explique le directeur, Thierry Ansaldo.

Le Fongecif Aquitaine collecte annuellement la contribution formation d'entreprises privées de la région pour pouvoir financer des actions de formation



Thierry Ansaldo

professionnelle des salariés. Ainsi, toute personne engagée dans la vie active souhaitant faire valider les acquis de son expérience en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification, peut

bénéficier d'un congé de 24h sur ou hors temps de travail afin de préparer son dossier, se faire accompagner dans sa démarche, être mis en situation ou encore participer aux épreuves de validation. Par ailleurs, les frais induits par la VAE peuvent être financés par l'organisme.

Pour bénéficier de ce soutien, outre les conditions requises pour accéder au dispositif, il suffit au candidat de déposer un dossier au moins un mois avant le démarrage de la VAE afin qu'il puisse être examiné par la Commission paritaire d'examen des dossiers du Fongecif Aquitaine. « Nous travaillons main dans la main avec

le CIBC 64 Pour renforcer notre positionnement de généraliste, nous développons notre mission d'information, de conseil et d'accompagnement pour améliorer la compréhension des notions et dispositifs liés à la formation professionnelle. Nous facilitons ainsi la construction de projets individuels. Les missions de nos deux organismes se rapprochent et nous obligent à oeuvrer ensemble pour servir au mieux les attentes des salariés et des entreprises » conclut Thierry Ansaldo convaincu que la VAE fait partie des dispositifs les plus utiles et les plus efficaces.

[www.fongecifaquitaine.org](http://www.fongecifaquitaine.org)